

Rapport de l'atelier 3

Rôles et responsabilités des créateurs artistes, comédiens dans la construction d'une culture de la paix. (Se regarder dans le miroir/critiques et autocritiques)

Le vendredi 22 novembre 2019, s'est tenu à Ouagadougou à Royal Beach Hôtel, un atelier sur le thème : rôles et responsabilités des créateurs artistes, comédiens dans la construction d'une culture de la paix. (Se regarder dans le miroir/critique et autocritiques). Il a été placé sous la présidence de messieurs Cheick Omar SISSOKO, Cinéaste, Secrétaire général de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI), de Ardiouma SOMA, Délégué Général du FESPACO et de madame Georgette PARE, Artiste comédienne.

Le présent rapport qui fait l'économie des travaux s'articule autour des points suivants :

- ✓ les communications ;
- ✓ les échanges ;

Dans son mot introductif, monsieur Ardiouma SOMA, après les salutations et les remerciements d'usage, a passé la parole aux intervenants pour les différentes communications.

I. Les communications

Le Pr Mahamadé SAVADOGO, Enseignant-chercheur à l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO prenant la parole, a entretenu l'assistance sur trois (03) points :

- La fonction de la propagande de la paix ;
- La fonction de la subjectivité acceptée ;
- Et l'art et la morale de l'artiste.

De cette communication, il peut être retenu que l'artiste en tant que porte-parole de la société, a un pouvoir d'expression, de sensibilisation et d'éducation en ce sens qu'il exprime et véhicule des messages et des images à travers son art qui peut contribuer à la paix ou inciter à la haine. Il a une forte chance d'être entendu car ayant une forte audience.

Pour jouer efficacement son rôle, l'artiste peut conformer ses œuvres au contexte vécu en émettant des réserves et en tenant compte de sa propre sécurité.

Concernant la propagande de la paix, il est ressorti que la propagande profite à l'artiste. La subjectivité acceptée est peu sensible aux combattants et aux commanditaires mais intéresse plus aux non combattants c'est-à-dire la population.

Pour terminer le communicateur a fait noter que l'artiste à défaut de promouvoir la paix ne doit pas promouvoir la haine.

Pour Ildevert MEDA, l'artiste qui a la capacité de véhiculer un message a une grande responsabilité dans la lutte contre les forces du mal. Il rappelle que le comédien qui est un maillon de la scène exécute des ordres donc il y a un sursaut qui interpelle l'artiste a quitté l'art pour l'art à « l'art utile » dans cette période hostile pour le Burkina Faso. Pour lui cette forme d'art est respectée dans le théâtre d'intervention sociale enseignée par le Pr Prosper KOMPAORE. Cela permet de véhiculer une image pour le vivre-ensemble. L'utilisation des images des artistes de façon multiple axé sur le vivre-ensemble demande une synergie des acteurs. Des initiatives sont déjà entreprises avec la « Nuit de la parenté à plaisanterie » tenue au Cartel dont la troisième Edition s'est clôturée dans le mois de novembre, et la série « les aventures de Gourounga » qui contribue à la cohésion sociale. Les autres formes d'art doivent se conformer afin de mieux contribuer à cette cohésion.

Le représentant du BBDA en la personne de monsieur Mohamed Lamine OUEDRAOGO dans sa communication a fait une brève présentation de sa structure, définie la culture de la paix et décliné le rôle du BBDA et des créateurs des œuvres d'esprit dans la construction de la culture de la paix .

En plus de ces communications, les apports suivants ont été enregistrés :

Le Délégué général du FESPACO les artistes sont sensibles et engagés mais des contraintes liées à la production et à l'accessibilité des œuvres limitent l'impact de leurs interventions. a confirmé la conscience des

Le Président de la FEPACI a pris l'exemple de la série TV du Burkina Faso « trois hommes un village » et « trois femmes un village » qui invite a cultivé le vivre-ensemble et la cohésion sociale.

Madame Georgette PARE a partagé son expérience de comédienne et de communicatrice en indiquant que l'artiste en tant miroir du peuple a le devoir de préserver les valeurs sociales et sociétales. Pour elle, les artistes doivent bénéficier d'un accompagnement conséquent afin de valoriser les productions culturelles pour ne pas être envahi par d'autres cultures.

II. Les échanges

A l'issue des communications, et vu l'intérêt du thème des préoccupations ont été soulevées, des contributions apportées et des questions posées. Des échanges, il peut être retenu que l'artiste a une responsabilité sociale, morale et esthétique. La culture est un levier de la culture qui reposent sur le patrimoine culturel national.

Après les échanges, le Délégué Général du FESPACO a remercié le participants leurs présences, les communicateurs pour la qualité de leurs présentations et invité tout le monde

Les rapporteurs

Adèle ZERBO Mohamed Lamine OUEDRAOGO
Attachée de Direction Conseiller des affaires culturelles

Manman YONLI
Administrateur civil